

Programme de Formation

PERSONNES CONCERNÉES :

Cette formation s'adresse à tout salarié afin de répondre aux obligations du code du travail.

PRÉ-REQUIS : Aucun

DUREE : 2 jours soit 14 heures

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Visuels sur

vidéoprojecteur – Plan d'intervention SST – Mannequins de secourisme (adulte, enfant et nourrisson) – Kit de maquillage – Défibrillateur de formation – Tout matériel exigé dans le référentiel national INRS

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation : analyse des pratiques – acquisition et évaluation des connaissances et des compétences sur des cas concrets.

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateur sauveteur secouriste du travail SST certifié par l'INRS

LIEU ET NATURE DE L'ACTION :

Intra-entreprise ou inter-entreprises

ACCESSIBILITE HANDICAP :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 300€ (exo TVA)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription au minimum 15 jours à l'avance

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FI SST)

Document de référence : V8-01/2021 de l'INRS – Dispositif Sauvetage Secourisme du Travail (SST)

OBJECTIFS

- ✓ Être capable d'intervenir en cas d'accident en milieu professionnel
- ✓ Apprendre les gestes de premiers secours
- ✓ Savoir reconnaître les risques et faire de la prévention

MODULE DOMAINE DE PREVENTION DES RISQUES :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au sein de l'établissement
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

MODULE DOMAINE DU SECOURISME :

- Situer le cadre juridique de son intervention
 - Réaliser une protection adaptée sur une situation d'accident
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
 - Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Secourir la victime de manière appropriée : effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou les victimes en se référant à la technique préconisée
- La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Épreuves certificatives en accord avec le document de référence de l'INRS

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail.

Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST »

À l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.